

#### L'Union des Producteurs de Vins Mâcon

a le plaisir de vous inviter à participer au jury de la prochaine



### Distinction Saint-Vincent des vins Mâcon

qui distinguera les meilleures cuvées de vins MÂCON BLANC, ROSÉ et ROUGE 2023 et 2024 le :

## Jeudi 13 MARS à 17h30,

## Au Château d'Hurigny, 87 rue des Verchères 71870 HURIGNY

Pour clôturer en beauté cette dégustation, nous vous invitons à participer au dîner assis servi par Mille & Une Saveurs et animé par le trio de jazz manouche Lazy Birds swing band qui suivra au château d'Hurigny. À cette occasion, nous vous demandons une participation de 22€ pour vous, dégustateur, et de 27€ pour toute personne souhaitant vous accompagner (à retourner avec votre bulletin réponse et votre déclaration sur l'honneur pour valider votre inscription).

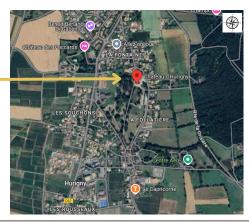


L'arrêté du 13 février 2013 nous impose la rédaction d'une **déclaration sur l'honneur** pour chaque membre du jury.

Merci de nous la retourner (une par dégustateur; à dupliquer si besoin) avec le **coupon-réponse** <u>avant le 25 février</u> afin de faciliter l'organisation de ce concours.

<u>Plan d'accès au château</u> <u>d'Hurigny</u>

87, rue des Verchères 71870 HURIGNY



OUI

# COUPON-RÉPONSE

NON

#### À retourner à l'UPVM avant le 25 février

UPVM - 520, avenue de Lattre de Tassigny 71000 MÂCON - Tel: 03 85 38 20 86 / 07 87 01 07 61 - contact@vins-macon.com NOM DU DÉGUSTATEUR :.... -Assistera(ont) au jury de sélection : OUI (nb. Pers. .....) NON (remplir la déclaration sur l'honneur) Déclaration nominative, une par dégustateur .....x 22€ (dégustateur) .....€ -Assistera(ont) au dîner : (joindre le règlement par chèque à l'ordre de .....x 27€ (accompagnateur) = .....€ "Union des Producteurs de Vins Mâcon") TOTAL = .....€ Déclaration sur l'honneur (une/dégustateur) : Un compétiteur ne peut juger ses vins. Etes-vous lié à une structure qui

Si OUI, Laquelle?			
	DATE:	/2025	SIGNATURE:

présente des vins à la distinction Saint-Vincent des Vins Mâcon?